

UNE OQTF QUI TRADUIT L'ACHARNEMENT DE LA PRÉFECTURE SUR UNE FAMILLE HÉBERGÉE

DEPUIS QUELQUES MOIS, UNE FAMILLE EST LA CIBLE D'UNE POLITIQUE D'ACHARNEMENT DE LA PRÉFECTURE :

- Le 12 novembre 2020, cette famille de 9 personnes a été **expulsée illégalement** d'un centre d'hébergement.
- Malgré une obligation de réhébergement prononcée par le Tribunal, la préfecture est restée **inerte**.
- Suite à mobilisation, la famille est finalement ré-hébergée dans un centre d'hébergement éloigné de Grenoble **isolant socialement la famille**.
- Une semaine après avoir été ré-hébergée par Pierre Valdo, les gendarmes débarquent sur le centre afin de notifier aux deux parents **un ordre de quitter le territoire, avec interdiction de revenir en France pendant deux ans**. La famille introduit un recours contre ces mesures.
- Quelques semaines plus tard, c'est **une assignation à résidence** qui leur est imposée à un moment où l'un des deux parents devait commencer à travailler. Une mesure d'autant plus absurde que c'est l'absence de travail qui leur est reprochée via l'OQTF.

La Préfecture **viole la loi sur l'hébergement en pleine connaissance de cause** et préfère éloigner les personnes que de les aider à surmonter leurs problèmes.

Cet acharnement reflète une forme de **racisme institutionnel** visant les personnes roms, qui sont la cible principale des OQTF intra-européennes.

POUR SOUTENIR CETTE FAMILLE DANS LE COMBAT QU'ELLE MÈNE CONTRE CES MESURES INJUSTES ET RACISTES

MOBILISONS NOUS LE **23 MARS À 8H30** DEVANT LE **TRIBUNAL ADMINISTRATIF** DE GRENOBLE



PERSONNE N'EST ILLÉGAL ! OUVRONS LES FRONTIÈRES !

COLLECTIF LUTTE HÉBERGEMENT GRENOBLE